NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR JOUFFROY

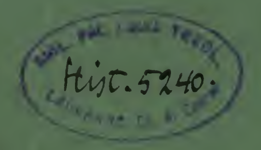
PAR M. C. MALLET

ANCIEN RECTEUR D'ACADÉMIE

EXTRAIT DE *LA NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE*
PUBLIÉE PAR MM. FIRMIN DIDOT

PARIS
IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C[ie]
RUES DE FLEURUS, 9, ET DE L'OUEST, 21

1861



Tiré à un petit nombre d'exemplaires. — Ne se vend pas.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR JOUFFROY.

PAR M. C. MALLET,

ANCIEN RECTEUR D'ACADÉMIE.

(Extrait de la *Nouvelle Biographie générale*,
publiée par MM. Firmin Didot.)

Jouffroy (Théodore-Simon) naquit en 1796, au hameau des Pontets, près de Mouthe, département du Doubs, et mourut à Paris, le 4 février 1842. Son père était agriculteur et en même temps percepteur de sa commune. Vers l'âge de dix ans, le jeune Théodore fut confié à l'un de ses oncles, ecclésiastique et professeur au collége de Pontarlier. Ce fut au collége de cette ville qu'il fit la plus grande partie de ses études classiques; puis il alla, comme élève de rhétorique, les achever au lycée de Dijon. Il y fut remarqué, parmi les plus brillants élèves, par M. Roger, inspecteur général des études et membre de l'Académie française, qui, au commencement de l'année 1814, obtint son admission à l'École normale. Une conférence de philosophie venait d'être confiée à M. Victor Cousin; le jeune Jouffroy suivit cet enseignement; et de même que, quelques années auparavant, M. Cousin s'était senti

philosophe en entendant les leçons de Laromiguière, de même Jouffroy eut conscience de sa vocation en écoutant l'enseignement de M. V. Cousin. En 1817, Jouffroy fut nommé élève répétiteur pour la philosophie à l'École normale, et, en même temps, il fut chargé d'un cours de philosophie au collége *Bourbon*, aujourd'hui lycée *Bonaparte*. Il quitta cette chaire en 1820, et, deux ans après, la suppression de l'École normale[1] lui fit perdre ses fonctions de répétiteur. Il ouvrit alors chez lui des cours particuliers, et devint en même temps collaborateur à quelques journaux politiques ou recueils littéraires, tels que *le Courrier français*, *le Globe*, la *Revue Européenne*, *l'Encyclopédie moderne*. Un assez grand nombre d'entre les articles qu'il y publia furent reproduits plus tard dans ses *Mélanges philosophiques*. En 1828, sous un ministère réparateur, Jouffroy reparut dans l'enseignement public, comme suppléant de M. Milon, dans la chaire de philosophie ancienne, à la Faculté des lettres de Paris. Mais ce ne fut qu'à la révolution de 1830 que les portes de l'École normale se rouvrirent pour lui : il y rentra en qualité de maître de conférences de philosophie, en même temps qu'il était nommé, à la Faculté des lettres de Paris, professeur adjoint de l'histoire de la philosophie moderne, dont le titulaire était alors Royer-Collard. Ce fut là que Jouffroy fit une série de leçons sur le droit naturel, qui,

1. Cette école, supprimée en 1822 par M. de Corbière, fut rétablie en 1826 sous le ministère de M. l'abbé de Frayssinous, évêque d'Hermopolis. De 1826 à 1828, elle occupa un des quartiers du collége Louis-le-Grand. Vers la fin de 1828, elle fut transférée au collége du Plessis : elle portait alors le modeste nom d'*École préparatoire*. Son ancien nom, celui d'*École normale*, ne lui fut restitué qu'à la révolution de 1830. De collége du Plessis, rue Saint-Jacques, ou elle resta jusqu'en 1845, l'École normale a été transférée rue d'Ulm.

recueillies par la sténographie et imprimées, constituèrent dans leur ensemble, au nombre de trente-deux, le *Cours de Droit naturel*. En 1833, nous voyons Jouffroy succéder, au Collége de France, à M. Thurot, qui y avait exercé les fonctions de professeur de lettres et de philosophie grecques. Seulement, ce cours fut changé pour Jouffroy en un cours de philosophie grecque et latine. Vers le même temps, Jouffroy fut élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, d'abord dans la section de morale, puis dans celle de philosophie. En 1835, une première invasion de la terrible maladie qui, sept ans plus tard, devait le conduire au tombeau, força Jouffroy à aller demander la santé au soleil de l'Italie. Ce fut à cette époque qu'il acheva sa traduction des *Œuvres complètes de Thomas Reid*, travail qui, avec la traduction des *Esquisses de Philosophie morale* de Dugald-Stewart, et les *Préfaces* ou *Introductions* annexées par Jouffroy à ces traductions, contribua puissamment à populariser en France cette philosophie écossaise dont Royer-Collard, dans son cours à la Faculté, avait donné de si savantes analyses. De retour à Paris, Jouffroy quitta, en 1838, sa chaire du Collége de France pour la place de bibliothécaire de l'Université, devenue vacante par la mort de Laromiguière, et, en même temps, il échangea, à la Faculté des lettres, la chaire d'histoire de la philosophie moderne contre la chaire de philosophie, que Laromiguière laissait également vacante. Mais, dès cette même année, sa santé l'ayant forcé à se faire suppléer, il choisit à cet effet M. Adolphe Garnier[1], l'un de ses anciens élèves, qui l'avait aidé

1. Voir dans la *Nouvelle Biographie générale* notre Notice biographique sur M. Adolphe Garnier.

dans sa traduction des *Œuvres de Reid.* En 1840, M. Cousin, devenu ministre de l'instruction publique, appela Jouffroy au conseil de l'Université. Il y siégea jusqu'à sa mort, et fut, à son tour, remplacé par M. Cousin. Dès 1831, Jouffroy appartenait à la Chambre des députés où il avait été appelé par l'arrondissement de Pontarlier. « Jouffroy, dit M. Adolphe Garnier, qui a publié dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques* un excellent travail sur sa vie et ses écrits, n'occupa point à la Chambre le rang qui appartenait à son mérite. Il fut d'abord étonné de la multiplicité des questions et de la rapidité avec laquelle on les décidait : « La loi est votée, disait-il, avant que j'aie pu la comprendre : » Il ne savait pas encore que souvent on adopte ou rejette une loi, moins d'après le mérite de la mesure en elle-même que d'après le parti auquel on appartient, ce qui abrége le temps et l'étude. Il débuta par proposer à la Chambre le changement de son règlement sur les pétitions; il voulait que les commissions fussent juges du mérite des demandes, et n'offrissent à la Chambre que celles qui mériteraient de l'occuper. Il pensait qu'on aurait ainsi plus de temps pour traiter des affaires sérieuses. Mais les assemblées n'aiment pas que les nouveaux venus réforment leurs usages, et la proposition fut rejetée. La promptitude des décisions ne fut pourtant pas ce qui embarrassa le plus Jouffroy : il fut bien plus arrêté par la faiblesse de sa poitrine. Nous dirons, en empruntant une ingénieuse expression de M. Villemain, qu'il aurait pu « se faire entendre à force de se faire écouter; » mais c'eût été au prix d'efforts pénibles pour l'assemblée, plus pénibles encore pour l'orateur. Il monta donc rarement à la tribune. Il y parut cependant en deux occasions éclatantes

pour lui : dans la première, il contribua à sauver le ministère par un excellent discours, en montrant qu'il n'y avait entre les ministres et l'opposition qu'une différence de nuances et pas de dissentiment fondamental; dans la seconde, c'était en 1840, chargé de rédiger l'adresse, il crut que le ministère nouveau devait se distinguer de celui qu'il remplaçait par quelque différence profonde; il marqua cette différence, et il fut surpris de se voir abandonné de la majorité, et, par conséquent, du ministère lui-même. Cet échec exerça une influence funeste sur la santé de Jouffroy, déjà fortement ébranlée. Ses amis le pressaient de retourner dans cette Italie où il avait déjà trouvé son salut; il crut pouvoir résister au mal sans changer de climat; mais il ne fit plus que languir, et, en février 1842, après s'être vu lentement affaiblir, il s'éteignit. Il ne démentit pas un seul instant le calme et la fermeté de son âme; il voulut, pendant les derniers jours, se recueillir dans une solitude complète; il n'admit auprès de lui que sa femme et ses enfants. Il ordonna de fermer les volets de ses fenêtres; il se priva même de la société de la lumière, et demeura seul avec sa pensée jusqu'au moment de sa mort. »

Voici l'indication des divers ouvrages de Jouffroy dans l'ordre chronologique de leur publication :

I. Traduction des *Esquisses de philosophie morale* de Dugald-Stewart. 1 vol. in-8. Paris, 1825[1]. A sa traduction du texte anglais, Jouffroy a joint une *Préface*, qui, par son développement, et surtout par l'importance des questions qui y sont abordées et résolues, a elle-même la valeur d'un véritable livre. Les principaux points traités

1. Cet ouvrage n'a eu jusqu'ici (juin 1861) qu'une édition.



dans cette préface sont les suivants : *Des phénomènes intérieurs, et de la possibilité de constater leurs lois. — De la transmission et de la démonstration des notions de conscience.—Des sentiments des philosophes sur les faits de conscience. — Du principe des phénomènes de conscience.*

II. Traduction des *Œuvres complètes* de Thomas Reid, chef de l'École écossaise. 6 vol. in-8. Cette publication, commencée en 1828, n'a été achevée qu'en 1836[1]. Jouffroy a joint au tome III et au tome IV de sa traduction plusieurs *Fragments historiques et théoriques* des leçons faites à la Faculté des lettres de Paris, de 1811 à 1814, par Royer-Collard, et une *Introduction* à ces Fragments. Le tome Ier, qui a été publié le dernier des six, s'ouvre par une *Préface du traducteur*, très-étendue, très-développée, dans laquelle Jouffroy entreprend de fixer la véritable valeur de la philosophie écossaise. A cet effet, il divise son travail en quatre parties, qui ont successivement pour objet : 1° les idées des philosophes écossais sur la science ; 2° la critique des idées écossaises sur l'ensemble de la philosophie ; 3° la critique des idées écossaises sur les limites de la science de l'esprit ; 4° la critique des idées écossaises sur les conditions de la science de l'esprit. Cette préface est suivie de la traduction d'une *Vie de Reid* par Dugald-Stewart, et d'une liste, aussi complète qu'il a été possible à Jouffroy de la former, de tous les ouvrages philosophiques sortis du mouvement écossais, à le prendre à son origine, c'est-à-dire depuis Hutcheson jusqu'à nous. Cette notice bibliographique donne une idée générale des travaux philosophiques des Écossais. Pour sa rédaction, Jouffroy a été aidé des renseignements que lui ont fournis

1. Même observation que dans la note précédente.

deux amis de Dugald-Stewart, MM. Bannatyne et Jackson, de Glascow, et en même temps M. Hercule Scott, professeur de philosophie au Collége du roi, à Aberdeen.

III. *Mélanges philosophiques.* 1 vol. in-8, 1833; in-12, 1860. Ce volume se compose de dix-neuf morceaux, dont voici les titres : *Comment les dogmes finissent; De la Sorbonne et des philosophes; Réflexions sur la philosophie de l'histoire; Bossuet, Vico, Herder; Du rôle de la Grèce dans le développement de l'humanité; De l'état actuel de l'humanité; De la philosophie et du sens commun; Du spiritualisme et du matérialisme*[1]*; Du scepticisme; De l'histoire de la philosophie, De la science psychologique*[2]*; De l'amour de soi; De l'amitié; Du sommeil; Des facultés de l'âme humaine; De l'éclectisme en morale; Du bien et du mal*[3]*; Du problème de la destinée humaine*[4]*; Méthode pour résoudre le problème précédent*[5]. Plusieurs de ces morceaux étaient complétement inédits à l'époque où Jouffroy publia ce volume de *Mélanges.* Mais la plupart avaient été publiés, soit dans la *Revue européenne*[6], soit dans le *Globe*[7], soit dans l'*Encyclopédie moderne* de Didot frères[8].

IV. *Cours de droit naturel.* Cet ouvrage a eu jusqu'ici trois éditions. La première, publiée en 1835, 2 vol. in-8,

1. Rapprocher ce morceau de la Préface des *Esquisses* mentionnée ci-dessus.

2. Même observation.

3. Confronter ce fragment avec les doctrines contenues dans l'ouvrage intitulé : *Cours de droit naturel*, dont il sera parlé ci-après.

4. Même observation. Ce fragment est la première leçon du cours de morale professé à la Faculté des lettres de Paris de 1830 à 1831. Cette leçon, recueillie par la sténographie, fut revue par l'auteur.

5. Ne se trouve pas dans les éditions antérieures à celle de 1860.

6. Dès 1824.

7. Pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827.

8. Voir les t. II, IV, XII, XIX, XX.

par Jouffroy lui-même, était restée incomplète; elle a été augmentée, en 1842, d'un troisième volume, par M. Damiron, d'après les notes laissées par Jouffroy. La seconde, 2 vol. in-8, a été publiée en 1843, par M. Damiron, après la mort de l'auteur. La troisième, 2 vol. in-12, a paru en 1858. L'auteur de la présente Notice a donné ses soins à la publication de cette troisième édition, comme il les a donnés également aux publications faites en 1860 et en 1861, des nouvelles éditions des *Mélanges philosophiques* dont il a été déjà parlé, et des *Nouveaux Mélanges*, dont il sera parlé ci-après. Le *Cours de droit naturel* se compose de trente-deux leçons faites à la Faculté des lettres de Paris, par Jouffroy, en qualité de professeur adjoint à la chaire d'histoire de la philosophie moderne, dont le titulaire était Royer-Collard. Après quelques leçons préliminaires, ayant pour objet la description des faits moraux de la nature humaine, l'auteur expose et apprécie le système fataliste, le système mystique, le système panthéiste, le système sceptique, le système égoïste, le système sentimental, enfin le système rationnel, et consacre ses cinq dernières lecons à des *vues théoriques*.

V. *Nouveaux Mélanges philosophiques*, 1842, in-8; et 1861, in-12, 1 vol.; précédés d'une notice, et publiés après la mort de l'auteur, par M. Ph. Damiron, membre de l'Institut, collègue et ami de Jouffroy. Les morceaux dont se compose ce volume sont les suivants : *De l'organisation des sciences philosophiques; De la légitimité de la distinction de la psychologie et de la physiologie*[1]; *Rapport sur le con-*

1. Rapprocher ce morceau de la Préfaces des *Esquisses*, ainsi que du morceau des premiers *Mélanges*, intitulé *De la Science psychologique*.

cours relatif aux Écoles normales; Discours prononcé à la distribution des prix du collége Charlemagne (août 1840); *Ouverture du cours d'histoire de la philosophie ancienne à la Faculté des lettres de Paris, en* 1828, 1re *leçon; Faits et pensées sur les signes; Leçon sur la sympathie*[1].

VI. *Cours d'esthétique*, 1 vol. in-8, 1843[2], publié, après la mort de l'auteur, par M. Damiron, d'après les rédactions et les notes de M. Delorme, l'un des auditeurs de ces cours particuliers, professés par Jouffroy de 1822 à 1828. Ce cours, divisé en quarante leçons, est précédé d'une *Préface* de l'éditeur, et suivi d'un *Appendice* composé de trois morceaux ainsi intitulés : *Que le sentiment du beau est différent de celui du sublime, et que ces deux sentiments sont immédiats — Beau, agréable, sublime — De l'imitation.* Le premier de ces trois morceaux était originairement une thèse pour le doctorat, écrite et soutenue par Jouffroy, en août 1816, lors de sa sortie de l'École normale.

On voit, par les titres de ces divers écrits, que, bien que Jouffroy n'ait pas composé ce qu'on pourrait appeler un système complet de philosophie, cependant toutes les grandes questions de la science ont trouvé place dans ses travaux. Toutefois, Jouffroy est, avant tout, un psychologue, et, comme tel, il s'était formé à la grande et sage école des Écossais. Sans vouloir rien ôter ici au mérite de la remarquable *Préface* que Jouffroy a mise en tête de sa traduction des *Esquisses de philosophie morale* de Dugald-Stewart, nous devons faire observer qu'avant lui Reid, dans quelques excellents chapitres de ses *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*[3], avait montré la

1. Du 7 février 1834, à la Faculté des lettres de Paris.
2. N'a eu jusqu'ici (juin 1861) qu'une édition.
3. Essai premier, chapitres v et vi intitulés : *Des vrais moyens de*

possibilité d'une science psychologique, et indiqué les moyens à employer pour constituer cette science. L'écrivain écossais s'est même mieux tenu que le philosophe français dans les termes d'une exacte vérité, en ce que, tout en décrivant les moyens de connaître les opérations de l'esprit, il n'a pas craint de montrer, et même dans toute leur étendue, les difficultés attachées à cette étude. Quoi qu'il en soit, il serait injuste de méconnaître le talent et la vigueur avec lesquels Jouffroy, dans la *Préface* dont nous parlons, a soutenu, contre les prétentions d'un physiologisme exclusif, la possibilité d'une science psychologique. Il commence par démontrer, en faisant appel à la conscience individuelle de chacun de nous et à la conscience générale de l'humanité, qu'il y a toute une variété de phénomènes qui se passent dans le for intérieur, tels que nos idées, nos volontés, nos sensations, et que ces faits internes, dont nous avons conscience, sont d'une réalité tout aussi certaine que les choses que notre œil voit et que notre main touche. S'il y a ainsi deux vues, l'une sur le dehors par les sens, l'autre sur le dedans par le sens intime, il y a donc aussi deux sortes d'observations, l'observation sensible et l'observation interne. De même que c'est par une attention persévérante et soutenue que le naturaliste dépasse la connaissance vague et imparfaite que le commun des hommes a des choses extérieures et parvient ainsi à une connaissance plus distincte et plus complète de la nature, de même c'est par la considération attentive des phénomènes intérieurs que le psychologue peut élever à l'exactitude d'une

connaître les opérations de l'esprit. — De la difficulté d'étudier les opérations de l'esprit.

notion scientifique l'idée vague de ce qui se passe en nous. On peut donc constater d'une manière scientifique les lois des phénomènes intérieurs, et en tirer des inductions par le raisonnement; et, à cet égard, la science des faits internes est placée dans les mêmes conditions que celle des faits extérieurs. Mais cette science est-elle susceptible de transmission et de démonstration ? Ce second point est résolu par Jouffroy non moins péremptoirement que le premier. Rien ne se passe en nous dont nous n'ayons conscience. Il n'est donc pas un seul phénomène intérieur, parmi les faits constitutifs de notre nature morale, que le dernier paysan, comme le plus grand philosophe, n'ait éprouvé et senti plusieurs fois. Seulement, le philosophe, qui a observé ces phénomènes, en a une idée précise, tandis que la plupart des hommes, qui n'étudient pas ce qui se passe en eux, n'en ont qu'une idée vague, et par là qu'un souvenir confus. Eh bien, c'est à cette idée vague, c'est à ce souvenir confus, que s'adresse le philosophe. Il aide ses auditeurs ou ses lecteurs à en faire l'analyse et à en remarquer successivement tous les éléments. Telle est la manière dont Jouffroy estime que peut se transmettre la notion des faits de conscience. Si donc, d'une part, il est possible d'observer et d'étudier en nous les phénomènes du monde intérieur, et si, d'autre part, il est possible de transmettre à autrui la notion ainsi acquise de ces phénomènes, la psychologie mérite de prendre place parmi les sciences positives; et que deviennent alors les dédains des naturalistes exclusifs, pour qui la science de l'homme se ramène tout entière à la seule étude des fonctions physiologiques? Jouffroy a pris soin, du reste, de poser d'une manière bien nette la limite qui sépare la psychologie d'avec la physiolo-



gie[1].Le monde interne lui paraît de tous points limité par la conscience, et, avec lui, la psychologie, dont l'objet est d'éclaircir ce que la conscience sait du for intérieur. Le corps est donc exclu de l'objet de la psychologie : « Chose singulière, dit Jouffroy[2], si le corps était l'homme! Mais le *moi* ne se reconnaît pas dans cette masse solide, figurée, étendue, et perpétuellement changeante, qui l'enveloppe, et qu'il nomme lui-même le corps. Non-seulement il ne s'y trouve pas, mais il la regarde comme une chose extérieure à lui, qui, à la vérité agit sur lui, et sur laquelle il agit, mais qui, malgré ces rapports d'action réciproque, ne se confond pas plus avec lui que les planètes qui gravitent dans les cieux. »

Jouffroy s'est moins attaché dans ses écrits à résoudre des questions psychologiques, sauf cependant plusieurs questions de psychologie morale[3], qu'à déterminer avec précision l'objet, la certitude, le point de départ et la circonscription de la psychologie. Toutefois, on rencontre dans ses premiers et dans ses nouveaux *Mélanges*, plusieurs pages sur l'*Amour de soi*, sur l'*Amitié*, sur la *Sympathie*, qui sont autant de formes de la sensibilité, et notamment une étude sur les *Facultés de l'âme humaine*. A l'exemple de Laromiguière[4], Jouffroy ne veut pas que l'on confonde les facultés avec les simples capacités. L'homme seul lui paraît posséder de véritables facultés, parce que chez l'homme seul le pouvoir personnel intervient dans

1. Voir indépendamment de la Préface des *Esquisses*, l'article intitulé *De la science psychologique*, dans les *Mélanges philosophiques*.

2. *Mélanges*, art. *De la science psychologique*.

3. Voir notamment, à cet égard, dans le *Cours de droit naturel*, la deuxième leçon, intitulée *Faits moraux de la nature humaine*.

4. Voir, dans la *Nouvelle biographie générale*, notre notice sur Laromiguière.

l'exercice des capacités ou propriétés, tandis que dans les choses c'est la nature ou plutôt Dieu qui agit. Cette distinction une fois posée, Jouffroy décrit la méthode qui lui paraît devoir être suivie pour arriver à déterminer les facultés de l'âme humaine. Cette méthode lui paraît devoir être la même que celle par laquelle nous déterminons les propriétés naturelles des choses. Le feu produit de la chaleur : il a donc la propriété de la produire. Certains corps conduisent l'électricité, ils ont donc la propriété d'être conducteurs de ce fluide. En général, on reconnaît qu'une chose a plusieurs propriétés quand elle manifeste plusieurs phénomènes d'une nature différente : chaque espèce de phénomènes suppose une propriété spéciale, et l'on reconnaît dans une chose autant de propriétés différentes qu'on y a observé d'espèces distinctes de phénomènes. C'est de la même manière que l'on parvient à distinguer les différentes facultés de l'âme. Guidé par cette méthode, Jouffroy croit pouvoir composer ainsi la liste de ces facultés : 1° le *pouvoir personnel*, ou ce pouvoir suprême que nous avons de nous emparer de nous-mêmes ainsi que des capacités qui sont en nous, et d'en disposer : cette faculté est vulgairement connue sous les noms de *liberté* ou *volonté*, lesquels, d'après Jouffroy, ne la désignent qu'imparfaitement; 2° les *penchants primitifs de notre nature*, ou cet ensemble d'instincts ou de tendances qui nous poussent vers certaines fins et dans de certaines directions antérieurement à toute expérience, et qui, tout à la fois, indiquent à notre raison la destination de notre être et animent notre sensibilité à la poursuivre; 3° la *faculté locomotrice*, ou cette énergie au moyen de laquelle nous ébranlons les nerfs locomoteurs et produisons tous les mouvements volontaires corporels ; 4° la *faculté ex-*

pressive[1], ou ce pouvoir que nous avons de traduire au dehors par des signes ce qui se passe en nous et de nous mettre par là en communication avec nos semblables; 5° la *sensibilité*[2] ou cette susceptibilité d'être affecté péniblement ou agréablement par toutes les causes intérieures ou extérieures, et de réagir sur elles par des mouvements d'amour ou de haine, de désir ou de répugnance, qui sont le principe de toute passion; 6° enfin, les *facultés intellectuelles*[3]; sous cette dénomination, Jouffroy comprend plusieurs facultés distinctes, dont il ne lui paraît possible de donner l'énumération et de décrire les caractères que dans un traité spécial sur l'intelligence. Telles sont, dans la théorie de Jouffroy, les six facultés de l'âme humaine. Il s'étend en de grands développements sur l'action de la première de ces facultés. Dans une analyse aussi délicate que savante, il remarque que l'empire du pouvoir personnel ne s'exerce pas en nous sans interruption. De même qu'un ouvrier prend et quitte tour à tour ses instruments, de même nous sentons la volonté tantôt s'emparer des capacités de notre nature et les employer à ses desseins, tantôt les délaisser et les abandonner à elles-mêmes, sans que pour cela elles cessent d'agir. Il remarque encore qu'ordinairement notre pouvoir personnel ne se retire pas en même temps de toutes nos facultés, et que c'est presque toujours parce qu'il est très-occupé à en diriger une qu'il délaisse les autres. Quelquefois cependant il y a défaillance à peu près complète de la person-

1. Voir le développement de ce point dans les *Nouveaux mélanges*.
2. Voir, dans les premiers *Mélanges*, les articles *Amitié* et *Amour de soi*, et, dans les *Nouveaux mélanges*, l'article *Sympathie*.
3. Voir, dans les premiers *Mélanges*, l'article intitulé *Des facultés de l'âme humaine*.

nalité, et c'est cette défaillance qui caractérise l'état de l'âme pendant le sommeil[1]. Et Jouffroy ajoute que non-seulement le pouvoir personnel ne gouverne pas toujours nos capacités naturelles, mais encore qu'il est facile de prouver qu'elles se sont primitivement mises en mouvement et développées sans lui. Ainsi, par exemple, nous ne voulons nous souvenir que parce que nous savons que nous le pouvons. Or, comment saurions-nous que nous pouvons nous souvenir ? comment saurions-nous ce que c'est que se souvenir, si jamais nous ne nous étions souvenus ? Il faut donc, de toute nécessité, que nous nous soyons souvenus spontanément une première fois, pour que nous ayons pu ensuite vouloir nous souvenir. Et le même raisonnement s'applique à toutes nos facultés.

Maintenant, quelle nature Jouffroy attribue-t-il à cette âme, douée des facultés qui viennent d'être énumérées et décrites? Il est très-certainement à regretter que, dans un passage de sa *Préface* des *Esquisses*[2], Jouffroy ait écrit que jusqu'ici l'immatérialité de l'âme pouvait n'être considérée que comme une hypothèse. Mais, immédiatement après l'expression de ce doute, viennent de si bonnes et si puissantes raisons en faveur de la spiritualité, que ce qui précède se trouve, pour ainsi dire, effacé, et qu'il semble que le philosophe, hésitant qu'il était d'abord, se soit converti lui-même à une opinion mieux arrêtée. Après avoir établi qu'il est attesté par la conscience que c'est le même principe qui veut, qui sent et qui pense, qu'ainsi le sujet des faits de conscience est simple et unique, qu'ainsi encore il ne peut être la matière cérébrale, la-

1. Voir, dans les premiers *Mélanges*, l'article intitulé *Du sommeil*.
2. Part. IV : *Du principe des phénomènes de conscience.*

quelle est composée d'une infinité de parties, Jouffroy expose avec beaucoup de force les raisons qui peuvent nous aider à concevoir l'hypothèse d'une force immatérielle servie par des organes corporels [1]. Son spiritualisme se pose sous des formes plus explicites encore dans un autre de ses écrits [2], composé à une date ultérieure, et qui, par conséquent, peut être regardé comme son dernier mot sur cette question. Il montre que le *moi*, par un acte d'aperception immédiate de conscience, se saisit lui-même, et, en même temps, saisit tous les phénomènes dont il est le sujet. Au contraire, ce qui se passe dans le corps et dans les organes du corps, le *moi* n'en est pas informé directement, et, s'il arrive à le savoir, ce n'est qu'à l'aide de procédés complexes et laborieux. Que suit-il de là? C'est que le corps n'est pas le *moi*, et ne saurait être confondu avec lui. Si le corps était le *moi*, le *moi* saurait ce qui se passe dans le corps; la vie du corps, les fonctions des organes corporels, les phénomènes qui résultent de l'action de ces organes, lui seraient connus comme sa vie propre, comme ses fonctions et ses phénomènes propres. Or, c'est ce qui n'est pas; tandis que, d'autre part, le *moi*, par une simple aperception de conscience, s'atteint lui-même dans son existence une et indivisible, et atteint en même temps les phénomènes qui sont véritablement siens. Deux principes sont donc à distinguer dans l'homme : le corps avec ses fonctions, le *moi* incorporel ou l'âme avec sa vie propre et l'ensemble des propriétés et des phénomènes qui s'y rattachent.

En *logique*, Jouffroy n'a traité qu'une seule question,

1. Préface des *Esquisses*, part. IV.

2. *Nouveaux mélanges*. Mémoire sur la distinction de la Psychologie de la Physiologie.

mais c'est la question fondamentale, celle du scepticisme. Toutes les fois qu'un homme adhère à une proposition, si l'on remonte au principe de sa conviction, on trouve toujours qu'elle repose sur le témoignage d'une ou plusieurs de ses facultés : autorité qui vient se résoudre elle-même dans celle de l'intelligence, et qui serait tout à fait nulle, si l'intelligence n'était pas constituée de manière à réfléchir les choses telles qu'elles sont. Mais qui nous démontre que telle est la constitution de l'intelligence? « Non-seulement, dit Jouffroy [1], nous n'avons pas cette démonstration, mais il est impossible que nous l'ayons. En effet, nous ne pouvons rien démontrer qu'avec notre intelligence; or notre intelligence ne peut être reçue à démontrer la véracité de notre intelligence; car, pour croire à la démonstration, il faudrait admettre en principe ce que la démonstration aurait pour but de prouver, la véracité de notre intelligence : ce qui serait un cercle vicieux. » Que sortirait-il logiquement d'une telle théorie, si l'on en déduisait rigoureusement les conséquences? Évidemment un scepticisme universel, absolu, irremédiable, à l'atteinte duquel n'échapperaient ni la croyance en Dieu, ni la croyance au monde matériel, ni même la croyance en notre propre existence; on aboutirait, en un mot, à un véritable nihilisme. Heureusement qu'en fait l'intelligence croit, d'une foi invincible, à sa propre véracité, et ne se laisse point ébranler dans cette croyance par les arguments de la philosophie sceptique. C'est, au reste, ce que confesse Jouffroy lui-même, lorsque, distinguant entre la théorie et la pratique, il reconnaît que l'homme, et le sceptique comme tous les autres, est invinciblement dé-

1. Premiers *Mélanges*, article *du Septicisme*.

terminé à croire, sans motif et sans preuve, à la véracité de son intelligence.

Il y a trois écrits de Jouffroy où sa doctrine morale peut être cherchée : son *Cours de droit naturel*, un fragment intitulé *Du problème de la destinée humaine*, un autre fragment intitulé *Du bien et du mal*[1]. Quelle est la nature du bien et du mal? En d'autres termes, à quel titre telles actions ou telles choses seront-elles jugées bonnes ou mauvaises? Le bien, répond Jouffroy, c'est pour un être l'accomplissement de sa destinée, le mal le non-accomplissement de sa destinée. Chaque être est organisé pour une certaine fin, de telle sorte que, si l'on connaissait complétement sa nature, on pourrait en déduire sa destination et sa fin. Il y a équation entre le bien d'un être et la fin de cet être. Le bien, pour cet être, c'est d'accomplir sa fin, c'est d'aller au but pour lequel il a été organisé. L'homme, ayant une organisation particulière, a nécessairement une fin, dont l'accomplissement est son bien; il a nécessairement aussi les facultés pour l'accomplir. Dès que l'homme existe, s'éveillent en lui, d'une part les tendances qui sont l'expression de sa nature; de l'autre, des facultés qui lui ont été données pour que ces tendances obtiennent satisfaction. Tant que ces facultés sont abandonnées à l'impulsion des penchants, elles obéissent à la passion actuellement dominante. Mais bientôt la raison vient poser un but, et, secondée par la volonté, y dirige les facultés humaines. Ce but, ce n'est plus la satisfaction des penchants, c'est la recherche de l'intérêt bien entendu. Ce second état est supérieur au premier, mais il ne mérite pas encore véritablement le nom d'état moral.

1. Ces deux fragments se trouvent dans les premiers *Mélanges philosophiques*.

La raison, atteignant un degré supérieur de développement, nous fait concevoir, au-dessus de notre bien personnel, le bien de tous. Échappant alors à la considération exclusive des phénomènes individuels, elle conçoit que ce qui se passe en nous se passe aussi dans nos semblables; qu'eux aussi, en vertu de leur nature, aspirent à une fin, qui pour eux aussi est le bien, et que chacune de ces fins diverses n'est qu'un élément d'une fin dernière, qui est l'ordre universel, et dont la réalisation mérite seule, aux yeux de la raison, le titre de bien, en remplit seule l'idée, et forme seule avec cette idée une équation évidente par elle-même. Quand la raison s'est élevée à une telle conception, c'est alors, mais seulement alors, qu'elle a l'idée du bien. Le véritable bien, le bien en soi, le bien absolu, c'est la réalisation de la fin absolue de la création, c'est l'ordre universel. Dès que l'idée de l'ordre universel a été conçue par notre raison, il existe entre notre raison et cette idée une sympathie si profonde, si vraie, si immédiate, que notre raison se prosterne devant cette idée, qu'elle la reconnaît pour vraie et obligatoire, qu'elle s'y soumet comme à sa loi naturelle et éternelle. Tels sont les faits moraux de l'ensemble desquels Jouffroy compose les bases de la morale générale. Il n'est pas entré dans les détails de la morale particulière, c'est-à-dire dans l'examen des différents devoirs qui s'imposent à l'homme en cette vie. Mais l'idée de l'ordre universel, base de la morale générale, lui a servi, comme à Kant l'idée de sanction morale, de transition entre la morale et la théodicée. Il montre fort bien que l'idée d'ordre universel, si haute qu'elle soit, n'est pas le dernier terme de la pensée humaine; que cette pensée, faisant un pas de plus, s'élève jusqu'à Dieu qui a

créé cet ordre universel, et qui a donné à chaque créature qui y concourt sa constitution, et, par conséquent, sa fin et son bien. Ainsi rattaché à sa substance, l'ordre sort de son abstraction métaphysique et devient l'expression de la pensée divine; dès lors, aussi, la morale montre son côté religieux.

Beaucoup de philosophes, s'attachant uniquement à l'idée du vrai et à celle du bien, ont laissé de côté celle du beau. Cette omission ne saurait être reprochée à Jouffroy. Ses doctrines sur le beau et sur l'idée que nous en avons sont exposées dans son *Cours d'esthétique*. Le nom de *beau* lui paraît devoir s'appliquer à tout ce qui nous plaît esthétiquement, sans considération d'intérêt. De là, d'abord, la distinction du beau d'avec l'utile. Non-seulement le beau n'est pas l'utile, mais encore le propre du beau est d'être inutile, puisque son caractère est de ne pouvoir satisfaire à un besoin déterminé. L'objet beau ne sert pas : il est incapable de remédier à quelqu'une de nos privations ; sa possession n'aboutit à rien. L'objet utile, au contraire, a pour effet de faire cesser certaines privations. Mais le beau ne se distingue pas seulement de l'utile, il se distingue encore de l'agréable. D'après Jouffroy, l'agréable se montre partout où nous rencontrons les caractères du développement spontané, et le beau partout où se rencontrent les caractères du développement libre. Jouffroy prend pour exemples deux livres : d'une part l'*Allemagne* de Mme de Staël, d'autre part le *Télémaque* de Fénelon. L'*Allemagne* est un livre agréable : chaque chapitre offre le développement d'un sentiment particulier; mais, de chapitre à l'autre, on change de sentiment. Cette variété plaît; mais cette variété n'est qu'agréable; c'est l'image de la sensi-

bilité et de la passion inspirant l'esprit et le faisant parler. Le *Télémaque*, au contraire, est l'image de la raison et de la détermination libre, dirigeant l'esprit vers un but unique par des moyens ordonnés et proportionnés : c'est pour cela qu'il est beau. A cette occasion, Jouffroy se demande encore quels sont les éléments constitutifs du beau. Il en voit deux, l'ordre et la proportion : non pas cet ordre et cette proportion qui rendent l'objet propre à remplir un but, et qui par là rentreraient dans l'utile, mais cet ordre et cette proportion qui nous font plaisir sans considération du but. Tels sont les éléments constitutifs du beau. Quant aux conditions du beau, elles sont, d'après Jouffroy, l'unité et la variété, ou plutôt, ainsi qu'il le dit lui-même, l'unité dans la variété. Sans la variété, l'unité nous fatigue ; et, à son tour, la variété nous déplaît sans l'unité. Ici encore, Jouffroy apporte des exemples. Si nous entendons une suite de sons variés, sans saisir sous la variété des sons quelque chose qui les lie les uns aux autres, nous pourrons quelque temps nous en amuser ; mais, au fond de l'esprit, nous ne serons pas satisfaits : nous voudrons bientôt donner à la succession des sons qui flattent notre oreille un but, un principe, un lien commun, qui les réunisse et les groupe en quelque unité. C'est là l'office du *motif*. Le *motif* est l'unité qui sert à rassembler des sons épars. C'est autour de lui qu'ils se réunissent, et, en se réunissant, prennent un sens. L'existence du beau réclame donc le concours de l'unité et de la variété : celle-ci pour la satisfaction de la sensibilité, celle-là pour la satisfaction de l'intelligence.

Telles nous ont paru, dans leur expression générale, les doctrines philosophiques de Jouffroy, que notre tâche ici est moins de discuter et de juger en détail que d'expo-

ser. Vraies sur la plupart des points, elles sont exposées en un style toujours clair, souvent élégant, et quelquefois très-élevé. Après trente ans, on relit encore avec le même charme, dans les *Mélanges philosophiques*, cette ingénieuse étude sur le sommeil, pleine d'observations si fines, si délicates, et les magnifiques pages dont se compose cet autre fragment[1] qui a pour titre : *Du problème de la destinée humaine*. Nous y joindrions volontiers, dans les *Nouveaux Mélanges*, le *Mémoire sur l'organisation des sciences philosophiques*, si la première partie de ce travail se composait d'idées moins contestables. Quant à la seconde partie de ce Mémoire, elle offre le plus haut intérêt biographique. L'auteur y décrit avec une naïveté et une grâce charmantes ses premières impressions, et les différentes phases que sa pensée religieuse et sa pensée philosophique ont traversées. Dans les derniers temps de sa vie, Jouffroy, attiré par la politique vers les études historiques, avait commencé une *Histoire des révolutions de la Grèce;* il avait communiqué des fragments de ce travail à l'Académie des Sciences morales et politiques, dont il était membre, et nul doute que de ces essais il ne fût sorti un travail sérieux, si la maladie n'était venue briser prématurément une vie si précieuse à la science. Un fragment d'histoire inséré dans les premiers *Mélanges*, et intitulé : *Du rôle de la Grèce dans le développement de l'humanité*, peut donner une idée de ce qu'eût été une grande histoire écrite par Jouffroy.

Bien que Jouffroy ait été surtout un psychologue, cependant l'histoire de la philosophie occupe une certaine place dans ses écrits. Dans cet ordre de travaux, on peut

1. Voir les premiers *Mélanges philosophiques*.

citer, 1° un *Discours* prononcé par lui en 1828, à l'ouverture du cours d'histoire de la philosophie ancienne à la Faculté des lettres de Paris [1], et dans lequel sont traitées ces trois questions : *Qu'est-ce que l'histoire de la philosophie? Comment peut-on la faire? Quelle instruction peut-on y trouver?* 2° Un article intitulé : *De l'Histoire de la philosophie* [2]; 3° une *Introduction* aux *Œuvres complètes de Reid*, dans laquelle il entreprend d'exposer et d'apprécier les travaux de l'école écossaise, notamment ceux de Reid et de Dugald-Stewart, les seuls Écossais que Jouffroy connût bien; 4° enfin, plusieurs chapitres du *Cours de droit naturel*, dans lesquels Jouffroy a entrepris l'exposition et la critique des doctrines morales de Hobbes, Bentham, Smith, Price, Wollaston, Clarke, Malebranche, Crusius, Puffendorf, Montesquieu, Wolf et Kant.

A CONSULTER : *Notice sur Jouffroy*, par M. Mignet, lue en 1853 à la séance annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques. — *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. III, art. *Jouffroy*, par M. Adolphe Garnier. — *Préface* de M. Ph. Damiron, dans les *Nouveaux fragments philosophiques de Jouffroy*.

C. MALLET.

1. Voir les *Nouveaux mélanges*.
2. Voir les premiers *Mélanges*.



PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21



PUBLICATIONS DE M. C. MALLET :

Études philosophiques, ouvrage couronné par l'Institut. 2 vol. in-8.

Histoire de la philosophie ionienne. 1 vol. in-8.

Histoire de l'école de Mégare. 1 vol. in-8.

Éléments de philosophie morale, traduits de l'anglais de James Beattie. 2 vol. in-8.

Manuel de philosophie. 1 vol. in-8.

Manuel de logique. 1 vol. in-12.

Mémoire sur la vie et les écrits philosophiques de S' Gravesande. (Extrait du compte rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, janvier et mars 1858.) broché in-8.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.